



# Communiqué de presse

## La CSPO interpelle Québec en matière budgétaire

**Gatineau, 11 octobre 2012** - Le Conseil des commissaires de la CSPO a adopté hier deux résolutions à incidence financière qui interpellent le gouvernement du Québec.

D'une part, les commissaires ont, de façon unanime, demandé au nouveau gouvernement en place à Québec de reconsidérer le financement accordé aux établissements d'enseignement privé, sinon d'y mettre fin, et d'engager les sommes auparavant consentis à cet effet au développement du réseau scolaire public.

D'autre part, une demande écrite sera adressée à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin qu'elle entame les démarches nécessaires pour faire en sorte que la Commission scolaire obtienne gratuitement des terrains destinés à la construction de nouvelles écoles libres de toutes compensations. En attendant une solution permanente dans cet épineux dossier, la CSPO lui demande un certain support financier pendant la période de temps nécessaire au remboursement du coût de ces terrains destinés à la construction de nouvelles écoles.

Le texte intégral faisant état des considérants de ces deux résolutions se trouve en annexe pour référence.

- 30 -

**Référence:** M. Jocelyn Blondin, président  
819 665-1205

**Source:** Service des communications

Secrétariat général et  
Service des communications - CSPO  
225, rue Saint-Rédempteur  
Gatineau (Québec)  
819 771-4548 poste  
850711  
Courriel:  
sgcspo@cspo.qc.ca  
Site Internet: www.cspo.qc.ca

Ensemble vers la réussite